

France-Saint-Chamond: Medical gases

OJ S 52/2015 14/03/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier du Pays de Gier

National registration number: 26420396900037

Postal address: BP 168

Town: Saint-Chamond Cedex

Postal code: 42403

Country: France

Contact person: Cellule des marchés publics

For the attention of: Mme Nart

E-mail: m.danan@hopitaldugier.fr

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <http://www.klekoon.com>

Electronic access to information: <http://www.klekoon.com>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.klekoon.com>

Additional information can be obtained from:

Official name: Klekoon

Postal address: BP 637

Town: Aulnay-sous-Bois

Postal code: 93611

Contact person: Assistance Klekoon

E-mail: support@klekoon.com

Telephone: +33 892222401

Internet address: <http://www.klekoon.com>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Klekoon

Postal address: BP 637

Town: Aulnay-sous-Bois

Postal code: 93611

Contact person: Assistance Klekoon

E-mail: support@klekoon.com

Telephone: +33 892222401

Internet address: <http://www.klekoon.com>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Centre hospitalier du Pays de Gier (hôpital du Gier)

Postal address: BP 168

Town: Saint-Chamond Cedex

Postal code: 42403

Contact person: Secrétariat de la direction des services logistiques

Telephone: +33 477311907

I.2. Type of the contracting authority

Other: Établissement public de santé

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Fourniture et maintenance de gaz et de fluides à usage médical.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

A combination of these

Main site or place of performance: 19 rue Victor Hugo, 42400 Saint-Chamond.

NUTS code FR715 Loire

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 48

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: Marchés à prix mixtes: les prestations soumises aux dispositions de l'article 77 du code des marchés publics relatif aux marchés fractionnés à bons de commande sont conclues sans minimum, ni maximum (que ce soit en quantité ou en valeur). Les bons de commande sont notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure de ses besoins. Ces prestations seront réglées sur la base de prix unitaires. Les prestations ordinaires sont réglées sur la base d'un prix forfaitaire.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Fourniture et maintenance de gaz et de fluides à usage médical.

II.1.6. CPV code(s)

24111500 Medical gases, 50400000 Repair and maintenance services of medical and precision equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Lot 01: mise à disposition des installations fixes: location maintenance des évaporateurs et/ou des centrales bouteilles et des secours, télésurveillance 24heures/24heures (matériel, mise en œuvre et prestation).

Consommations prévisionnelles annuelles d'oxygène médicinal données à titre indicatif: 31 000 m3 pour le site MCO, hôpital de Saint-Chamond, 19 rue Victor Hugo, 42400 Saint-Chamond; 2 800 m3 pour l'EPHAD Antoine Pinay, 19 rue Laurent Charles 42400 Saint-Chamond; 3 700 m3 pour l'hôpital Marrel, 62 rue Léon Marrel, 42800 Rive de Gier.

Lot 02: location maintenance d'une centrale de production d'air médical et de ses installations de secours (opérations de maintenance préventive et curative incluses), location maintenance d'une centrale d'aspiration médicale et de ses installations de secours (opérations de maintenance préventive et curative incluses), télésurveillance 24heures/24heures pour les 2 centrales (vide et air) en location maintenance, maintenance préventive et curative de deux centrales d'aspiration médicale.

Lot 03: maintenance préventive et curative du réseau [(Centrale de protoxyde d'azote incluse) (gaz à usage médical fourni par l'hôpital du Gier - remplacement des bouteilles vides effectué par les services techniques de l'hôpital du Gier)]; location maintenance portant sur une (1) armoire de secours ultime (gaz à usage médical fourni par l'hôpital du Gier - remplacement des bouteilles vides effectué par le prestataire); maintenance préventive et curative portant sur deux (2) armoires de secours ultime (gaz à usage médical fourni par l'hôpital du Gier - remplacement des bouteilles vides effectué par le prestataire).

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Conformément à l'article 35 II 6° alinéa du Code des marchés publics, l'hôpital du Gier se réserve la possibilité de passer des marchés de prestations similaires à celles confiées au titulaire du marché passé après mise en concurrence.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 01

Lot title: Fourniture d'oxygène médicinal en vrac avec prestations associées

1) Short description

Fourniture d'oxygène médicinal en vrac avec prestations associées.

2) CPV code(s)

24111500 Medical gases

3) Quantity or scope

37 500 mètres cubes par an.

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

— mise à disposition des installations fixes: location maintenance des évaporateurs et/ou des

centrales bouteilles et des secours,

— télésurveillance 24heures/24heures (matériel, mise en œuvre et prestation).

Limite de prestations: l'intervention du prestataire s'achève avant la vanne principale (VSP).

Le délai de mise en service opérationnelle des installations sur les réservations actuelles ou à partir de nouvelles mises en chantier débute à compter de la notification du marché pour s'achever au plus tard au 30.6.2015. Au cours de cette période transitoire, l'intégrité et la distribution des fournitures devront être assurées sans interruption entre le fournisseur entrant et le fournisseur sortant (en début et fin de marché).

Le début d'exécution des prestations opérationnelles est fixé au 1.7.2015.

Variante no1: le candidat pourra proposer une nouvelle mise en chantier des gaz sur des réservations différentes des installations existantes. Dans ce cas, le candidat joint à son dossier les nouveaux plans de dalle et de génie civil conformément aux différentes normes et réglementations en vigueur accompagnés d'un chiffrage précisant les impacts financiers portés à la charge des parties ainsi que le bénéfice des économies réalisables. L'absence de variante(s) n'est pas éliminatoire. Toutefois, toute proposition de variante devra nécessairement être accompagnée d'une offre de base sous peine de rendre la totalité de l'offre irrégulière.

Visite des installations obligatoire et préalable à toute remise d'offre le 2.4.2015 à 9:00.

Lot No: 02

Lot title: Location maintenance de groupes de production d'air et de vide médical avec prestations associées et maintenance de 2 centrales d'aspiration médicale

1) Short description

Location - maintenance de groupes de production d'air et de vide médical avec prestations associées et maintenance de 2 centrales d'aspiration médicale.

2) CPV code(s)

24111500 Medical gases

3) Quantity or scope

Cf. Informations complémentaires rubrique 5 ci-après.

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

— location maintenance d'une centrale de production d'air médical et de ses installations de secours (opérations de maintenance préventive et curative incluses),

— location maintenance d'une centrale d'aspiration médicale et de ses installations de secours (opérations de maintenance préventive et curative incluses),

— télésurveillance 24heures/24heures pour les 2 centrales (vide et air) en location maintenance,

— maintenance préventive et curative de deux centrales d'aspiration médicale.

Limite de prestations: l'intervention du prestataire s'achève avant la vanne principale (VSP).

Le délai de mise en service opérationnelle des installations sur les réservations actuelles ou à partir de nouvelles mises en chantier débute à compter de la notification du marché pour s'achever au plus tard au 30.6.2015. Au cours de cette période transitoire, l'intégrité et la distribution des fournitures devront être assurées sans interruption entre le fournisseur entrant et le fournisseur sortant (en début et fin de marché).

Le début d'exécution des prestations opérationnelles est fixé au 1.7.2015.

Variante n° 1:

Nouvelle mise en chantier des gaz sur des réservations différentes des installations

existantes. Le candidat joint à son dossier les nouveaux plans de dalle et de génie civil conformément aux différentes normes et réglementations en vigueur accompagnés d'un chiffrage précisant les impacts financiers portés à la charge des parties ainsi que le bénéfice des économies réalisables.

Variante n° 2:

Analyser en continu la concentration de la teneur en monoxyde de carbone (Co) et du dioxyde de carbone (Co2) de l'air à usage médical produit par la centrale.

L'absence de variante(s) n'est pas éliminatoire. Toutefois, toute proposition de variante devra nécessairement être accompagnée d'une offre de base sous peine de rendre la totalité de l'offre irrégulière.

Visite des installations obligatoire et préalable à toute remise d'offre le 2.4.2015 à 9:00.

Lot No: 03

Lot title: Maintenance du réseau (oxygène médicinal, air, vide, protoxyde d'azote, centrale de protoxyde d'azote incluse) avec prestations associées

1) Short description

Maintenance du réseau (oxygène médicinal, air, vide, protoxyde d'azote, centrale de protoxyde d'azote incluse) avec prestations associées.

2) CPV code(s)

50400000 Repair and maintenance services of medical and precision equipment

3) Quantity or scope

Cf. Informations complémentaires rubrique 5 ci-après.

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

- maintenance préventive et curative du réseau [(centrale de protoxyde d'azote incluse) (gaz à usage médical fourni par l'hôpital du Gier - remplacement des bouteilles vides effectué par les services techniques de l'hôpital du Gier)]; location maintenance portant sur une (1) armoire de secours ultime (gaz à usage médical fourni par l'hôpital du Gier - remplacement des bouteilles vides effectué par le prestataire); maintenance préventive et curative portant sur deux (2) armoires de secours ultime (gaz à usage médical fourni par l'hôpital du Gier - remplacement des bouteilles vides effectué par le prestataire). Limite de prestations: l'intervention du prestataire débute à partir des vannes générales présentes sur les zones de stockage, vannes incluses.

La mise en service opérationnelle des installations est fixée au 1.7.2016. L'intégrité et la distribution des fournitures devront être assurées sans interruption entre le fournisseur entrant et le fournisseur sortant (en début et fin de marché).

Variantes: non autorisées.

Visite des installations obligatoire et préalable à toute remise d'offre le 2.4.2015 à 9:00.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Une avance est accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 EUR HT, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

La conformité des installations et prestations de maintenance mises en œuvre, la conformité des fournitures acquises par l'établissement fait l'objet d'une garantie minimale d'un an à compter de leur date d'exécution ou du jour de leur admission définitive contre tout vice de fabrication, défaut de matière, ou de montage. Si la durée de la garantie proposée par le candidat devait être supérieure, celle-ci prévaudra sur celle prévue par la personne publique.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes: sur ressources propres de l'établissement (budget hospitalier).

Les acomptes (paiements provisoires) sont versés conformément aux dispositions de l'article 91 du code des marchés publics.

Constituera un règlement partiel et définitif tout paiement correspondant à la réalisation complète des prestations. Les règlements concernés seront réalisés sur présentation de la demande de paiement correspondante et des justifications attestant de l'exécution des prestations.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées par virement dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou demandes de paiement équivalentes.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

Aucune forme de groupement n'est imposée au stade de la candidature.

Si le candidat se présente sous forme d'un groupement, il lui appartient d'indiquer dans l'acte d'engagement le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter.

En cas de groupement conjoint, l'un des opérateurs économiques membres du groupement est désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: 1) Sans préjudice des dispositions des articles 8.3 et 8.6 de l'annexe I de la directive 93/42/cee assurant la conformité des dispositifs médicaux aux exigences essentielles de santé et de sécurité, le titulaire est tenu de mettre en œuvre une politique de réduction des conditionnements de transport.

2) Il définit une politique d'optimisation du transport du lieu de production jusqu'au lieu de livraison finale.

Les deux points de cette clause sont applicables à la durée d'exécution du marché.

A ce titre le candidat joint à sa proposition une note portant sur l'engagement de l'entreprise s'inscrivant dans cette démarche d'achat responsable ou principes d'achats responsables équivalents.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le dossier de candidature à présenter comprend obligatoirement les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat)

disponibles gratuitement sur le site internet du Ministère de l'économie et des Finances: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>. Le formulaire Dc1 doit être conforme aux dispositions de la loi du 4.8.2014 portant sur l'égalité hommes femmes. Le dossier de candidature comprend tout document permettant de s'assurer que le signataire est habilité à engager de plein droit la société candidate (extrait k-bis ou équivalent, délégation de pouvoir ou pouvoirs successifs permettant d'établir un lien entre le signataire du marché et la personne habilitée à engager la société...); une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ou dans le cas d'une procédure étrangère équivalente. Conformément aux conditions fixées par la directive 1999/93/ce et celles fixées par les articles 1316 à 1316-4 du code civil, toute signature apposée sur des documents papier doit être manuscrite et originale.

En outre, le dossier de candidature comprend les documents et renseignements cités ci-après.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une déclaration financière du candidat nécessairement présentée sous la forme d'un formulaire Dc2, contenant le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

En annexe du formulaire Dc2 susvisé (sur papier libre), la production des renseignements relatifs aux moyens du candidat et notamment:

A. Une déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat.

B. Une déclaration indiquant de manière exhaustive les équipements techniques à la disposition du candidat pour la réalisation de marchés de même nature.

C. Une liste des principales fournitures ou des principaux services (références) effectués au cours des 3 dernières années, indiquant la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

D. Les certificats de qualifications professionnelles de l'entreprise: pour le lot 01: une copie de la preuve de statut d'établissement pharmaceutique délivrée par l'ANSM pour les fabricants de gaz à usage médical. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen;

E. En complément de ces justifications, le candidat pourra proposer toute justification d'une organisation de l'entreprise basée sur un système de management de la qualité répondant aux exigences des normes de certification: ISO 13485 (système de management de la qualité pour l'industrie des dispositifs médicaux) ou ISO 9001. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produite par les candidats si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés (manuel qualité de l'entreprise, mention d'un plan qualité...).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité technique. Weighting 60
2. Coût global. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

28.4.2015 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3.

Additional information

Lieu(X) d'exécution: Hôpital du Gier (Centre hospitalier du Pays de Gier) (42), établissement multi-sites géographiques. Sites concernés par l'exécution des prestations: Site MCO de hôpital du Gier, 19 rue Victor Hugo, 42400 Saint Chamond (capacité de 214 lits et places); Hôpital Marrel, 42 rue Léon Marrel (capacité 67 lits et places); Site Antoine Pinay de St-Chamond, 19 rue Laurent Charles (capacité de 332 lits et places).

Les lots 01, 02 et 03 sont conclus pour une période ferme de 48 mois à compter de leur date de notification (prévue le 15.6.2015).

Lots 01 et 02: Le début d'exécution des prestations opérationnelles est fixé au 1.7.2015.

Lot 03: Le début d'exécution des prestations opérationnelles est décalé au 1.7.2016.

Lots 01, 02: Le délai de mise en service opérationnelle des installations sur les réservations actuelles ou à partir de nouvelles mises en chantier débute à compter de la notification du marché pour s'achever au plus tard au 30.6.2015. Au cours de cette période transitoire, l'intégrité et la distribution des fournitures devront être assurées sans interruption entre le fournisseur entrant et le fournisseur sortant (en début et fin de marché).

Lot 03: la mise en service opérationnelle des installations est fixée au 1.7.2016. L'intégrité et la distribution des fournitures devront être assurées sans interruption entre le fournisseur entrant et le fournisseur sortant (en début et fin de marché).

En application de l'article 50 du code des marchés publics, les concurrents ont la faculté de proposer, pour les lots figurant ci-après une offre comportant une variante aux spécifications techniques du cahier des charges. Ces propositions alternatives porteront exclusivement sur les exigences minimales détaillées ci-après.

En variante no1 pour les lots 01 et 02: le candidat pourra proposer une nouvelle mise en chantier des gaz sur des réservations différentes des installations existantes. Dans ce cas, le candidat joint à son dossier les nouveaux plans de dalle et de génie civil conformément aux différentes normes et réglementations en vigueur accompagnés d'un chiffrage précisant les impacts financiers portés à la charge des parties ainsi que le bénéfice des économies réalisables.

En variante no2 pour le lot 02: le candidat pourra proposer la possibilité d'analyser en continu la concentration de la teneur en monoxyde de carbone (Co) et du dioxyde de carbone (Co2) de l'air à usage médical produit par la centrale.

Toute autre proposition de variante ne sera pas classée. Parallèlement à l'offre de base, le candidat établit distinctement de l'offre de base:

- un mémoire permettant d'apprécier les spécifications et caractéristiques techniques pour chaque variante proposée;
- un acte d'engagement pour chaque offre variante, accompagné de son propre cadre financier. Le cas échéant, les dispositions de ces documents contractuels pourront être retenues;

L'absence de variante(s) n'est pas éliminatoire. Toutefois, toute proposition de variante devra nécessairement être accompagnée d'une offre de base sous peine de rendre la totalité de l'offre irrégulière.

Les candidats devront se rendre sur place et relever tous les éléments nécessaires aux contraintes et risques associés de livraison des gaz et fluides et d'entretien des installations (contraintes des voies d'accès, localisation de la dalle existante, vérification de compatibilité des produits avec équipements actuellement utilisés, le cas échéant travaux de pose et d'installation à prévoir...). Ils pourront ainsi établir leur proposition en toute connaissance de cause.

La visite des installations est obligatoire et préalable à toute remise d'offre. Elle se tiendra le jeudi 2.4.2015 à 9:00. Les candidats informeront le responsable des services techniques de leur venue par courriel (f.vigne@hopitaldugier.fr), au plus tard 72 heures avant la date butoir citée ci-dessus.

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur: <http://www.klekoon.com>. Pour toute assistance dans le téléchargement les candidats contacteront le référent et le numéro d'appel suivant: Assistance technique Klekoon - tél: +33 892222401. Email: support@klekoon.com. Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique ou papier n'est autorisée.

Le retrait des documents sous forme électronique n'oblige pas le candidat à déposer une offre dématérialisée.

L'attention particulière des candidats, procédant au retrait du cahier des charges, est appelée sur le fait que toutes les informations complémentaires ou modifications intervenant sur le DCE qui pourraient éventuellement être diffusées au cours de cette consultation seront publiées sur la plateforme de dématérialisation du centre hospitalier du Pays de Gier: <https://www.klekoon.com>

En tout état de cause, pour bénéficier de toutes informations complémentaires ou modifications diffusées au cours de cette consultation, il appartient aux candidats de s'identifier avant de procéder au téléchargement du DCE sur cette plateforme de dématérialisation. A défaut, le candidat supportera le risque de ne pas être informé des éventuelles modifications ou informations complémentaires apportées au dossier, et ce, sans contestation possible.

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier, toutefois, conformément aux dispositions de l'article 56 du code des marchés publics, les plis peuvent être déposés de façon dématérialisée sur la plate-forme (profil acheteur) du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante: <https://www.klekoon.com>.

Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur (il n'est pas permis de cumuler ou combiner deux procédés de réponse).

Les plis transmis par voie papier seront remis:

Soit contre récépissé de dépôt ou livraison par transporteur "Express" à l'adresse suivante: Centre Hospitalier du Pays de Gier (hôpital du Gier) - secrétariat de la direction des services logistiques - 19 rue Laurent Charles (Portail no1)

42400 Saint-Chamond. Dépôt assuré: du lundi au vendredi de 8:45 à 12:00 et de 13:45 à 16:00; soit, par courrier recommandé avec avis de réception postal à l'adresse suivante: centre hospitalier du Pays de Gier (hôpital du Gier) - secrétariat de la direction des services logistiques - BP 168 - 42403 Saint-Chamond Cedex.

Le pli doit parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres. Seul sera pris en compte l'horodatage d'arrivée des plis

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 10.3.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

Telephone: +33 0478141010

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

Telephone: +33 0478141010

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.3.2015